



spoliation, abus de bien sociaux

Par **benrisam**, le **31/10/2010** à **13:22**

Bonjour, mon frère est marié depuis trois ans, il n'a pas d'enfant avec sa femme. Il est musulman pratiquant et voyant sa femme irrespectueuse vis à vis de lui et nous, il se pose des questions sur son avenir. Depuis le début de son mariage avec cette femme, mon frère n'a cessé de travailler comme un fou pour lui offrir tous ce qu'elle désirait. Elle a voyagé dans les quatre coins du monde, lui fait acheté chaussures, sacs à main de très grandes marques vêtements de grands luxes (boutique chiques de Suisse)...depuis le début. Elle ne travaille pas et passe son temps sur son ordinateurs à faire des achats en lignes pour son confort personnel ou discuter avec ses amis en ligne. Je souhaite savoir si je peux porter plainte contre elle pour spoliation ou abus de biens sociaux car il me semble que mon frère amoureux est incapable de voir ce que son entourage familiale voit. Elle a parlé ouvertement sur un site de réseau social de ses achats et l'intérêt qu'elle portait sur la gente masculine et qu'elle était très chère à satisfaire. J'ai besoin de vos conseils car cela me fait mal de voir mon frère souffrir de sa situation familiale